



Clôture de l'Assemblée Générale du Forum des Services Mobiles Sans Contact

Jeudi 31 mars 2011

Intervention d'Eric BESSON,
Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Économie numérique
auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs,
Monsieur le président du Forum des services mobiles sans-contact, Monsieur Jean-Michel GADRAT,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être ici parmi vous à l'occasion de cette Assemblée Générale du Forum des Services Mobiles Sans Contact.

Les applications sur le mobile sans contact vont révolutionner le rapport de l'individu avec son environnement à travers le paiement, la billettique pour les transports, l'accès aux stades ou aux salles de spectacle. L'accès facilité aux informations de la vie quotidienne, ou à de l'information de proximité, bouleverseront également les déplacements en ville, les démarches administratives, ou encore les visites d'un musée enrichis par les informations récupérées en temps réel. Couplée à l'explosion de la mobilité, la diffusion de la technologie du sans contact va créer de multiples usages, dont beaucoup restent aujourd'hui à trouver.

Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour assister au décollage de ce marché.

Des nouvelles récentes nous parviennent qui confirment le devenir prometteur de cette technologie.

Ces services sont déjà une réalité au Japon grâce à une offre complète que NTT DoCoMo a lancée en 2004 pour le paiement, les coupons de fidélité, le transport. De nombreux pilotes sont menés aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Récemment, d'importantes annonces ont été faites.

Annonce des équipementiers d'abord. Ainsi, à l'occasion du Mobile World Congress en février dernier, certains fabricants ont annoncé que leurs futurs téléphones intégreront tous un composant sans contact. Les leaders, tels que Nokia, LG ou Samsung, ont annoncé l'arrivée de plusieurs modèles sans contact d'ici la fin de cette année.

Annonce des opérateurs ensuite. En France, les opérateurs ont annoncé leur intention de déployer 1 million de terminaux mobiles sans contact d'ici fin 2011.

Mais aussi, annonce des fournisseurs de services. Ainsi Google a annoncé il y a quelques jours qu'il lancerait prochainement un pilote de paiement sans contact à San Francisco et New York avec plusieurs milliers de commerçants.

Annonce des collectivités enfin. Dans la perspective des JO 2012, les autorités de transport de Londres accepteront par exemple les cartes Visa et Mastercard comme titres de transport sans contact.

L'industrie française dispose de tous les atouts pour jouer un rôle majeur dans la révolution du sans contact. Elle peut s'appuyer sur ses industriels, opérateurs mobiles, acteurs du monde bancaire, leaders mondiaux des secteurs de la carte à puce, des terminaux de paiement, de la sécurité numérique et des services aux collectivités. Elle peut s'appuyer également sur les dizaines de PME innovantes.

Clôture de l'Assemblée Générale du Forum des Services Mobiles Sans Contact

La filière s'organise : je salue l'initiative de rapprochement des trois associations représentatives du sans contact que sont l'Association Française du Sans Contact Mobile, l'Association Européenne Payez Mobile et le Forum des services mobiles sans contact afin de pouvoir porter d'une même voix une stratégie commune, d'ici la fin de l'année.

Pour le Ministre de l'Industrie et de l'Economie Numérique que je suis, **l'émergence d'une filière nationale forte dans le domaine du sans contact représente un enjeu clé. Le gouvernement a déjà engagé plusieurs actions en ce sens auprès des collectivités et des industriels.**

Premièrement, le 6 juillet 2010, le gouvernement a lancé un appel à déclaration d'intentions « Territoires leaders du mobile sans contact ». En janvier, j'ai retenu neuf villes et collectivités qui avaient soumis les projets les plus avancés. Ces villes sont accompagnées par une instance de coordination nationale que j'ai mise en place et qui est animée par le Forum des Services Mobiles Sans Contact. Cet accompagnement permet d'abord aux collectivités d'affiner leur projet individuel tant au niveau des services qui seront lancés que du calendrier de leur déploiement. Il permet aussi de favoriser les échanges entre collectivités et d'encourager une fertilisation croisée, notamment au regard des expérimentations déjà lancées. Il permet enfin de poser un socle méthodologique décrivant les actions à mener par les différents partenaires : ce socle constituera une boîte à outils pratique pour toutes les collectivités souhaitant se lancer dans le déploiement de services sans contact.

Deuxièmement, le gouvernement soutient l'innovation dans ce domaine. Depuis 2006, il a accordé plus de 15 millions d'euros de financement : plus de 10 M€ dans le cadre d'appels à projets accompagnés par les pôles de compétitivité en France ou par les clusters européens, et environ 5 M€ dans le cadre d'appels à projets dits « IPER SMSC » dédiés au sans contact.

Troisièmement, le 21 février dernier, j'ai lancé un appel à projets « Ville Numérique », dans le cadre du programme numérique des investissements d'avenir. Les nouvelles technologies du numérique peuvent en effet répondre aux défis considérables que pose l'urbanisation croissante que ce soit en matière de transports, de sécurité, l'environnement, de gestion des déchets, d'activités économiques et d'accès à l'information. Une des thématiques ciblées par cet appel à projets est celles des interfaces d'usages intelligentes, dont certaines, prometteuses, font appel à la technologie du sans contact.

Afin de poursuivre nos efforts dans le domaine du sans contact, je vais amplifier le soutien gouvernemental en 2011.

Je vous annonce qu'un nouvel appel à projets dédié aux services mobiles sans contact sera lancé d'ici la fin du premier semestre, dans le cadre des Investissements d'Avenir. Il est aujourd'hui impératif d'accompagner la diffusion de ces services sur le territoire national afin de développer les usages. Car leur diffusion à grande échelle ne sera possible qu'une fois atteinte une masse critique d'utilisateurs. Or l'action des collectivités territoriales est centrale, compte tenu de leur rôle dans le développement des services publics locaux ou de transport. C'est la raison pour laquelle pour la première fois, un appel à projets des investissements d'avenir financera directement les initiatives des collectivités. Le gouvernement accompagnera les collectivités dans le développement et le déploiement des services sans contact : du cadrage initial de leur projet à la mise en exploitation des services.

En conclusion, je me félicite de voir réunis aujourd'hui des représentants de tous les maillons de la chaîne du sans contact : industriels, opérateurs, banques, collectivités locales et opérateurs de transports. Tous les acteurs doivent se mobiliser. Le moment est crucial : si nous ne saisissons pas la chance qui nous est donnée de capitaliser sur notre avance technologique, d'autres sauront nous devancer. Je vous encourage à vous lancer ensemble dans cette formidable aventure. C'est collectivement que nous pourrons faire du sans contact une réalité quotidienne pour nos concitoyens et faire de la France une championne de cette technologie, créant, sur notre territoire, richesse et emplois.